



CANADA

COMMUNIQUE

N° 39

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 28 AVRIL 1976

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
JUN 2 1976
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

SIGNATURE DU MANDAT DU
CONSEIL MIXTE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Ministère des Affaires extérieures et les cinq associations syndicales qui représentent ses employés ont ratifié, le 26 avril, l'établissement d'un nouveau comité consultatif patronal-syndical qui portera le nom de Conseil mixte des Affaires extérieures. Le Conseil se réunira périodiquement pour discuter d'un large éventail de questions qui intéressent le Ministère et ses employés.

A la cérémonie de signature, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen, a souligné l'importance qu'ont pour son ministère la compréhension et le respect mutuels entre l'employeur et l'employé. M. MacEachen a fait état des conditions de travail difficiles et parfois périlleuses qui sont celles du service extérieur et a exprimé son appréciation de la contribution de tous les employés. Dans les procès-verbaux des trois réunions du Conseil qui ont précédé la signature du Mandat, il voyait un heureux présage du caractère positif et constructif de ses délibérations à venir. Il a exprimé sa conviction que la création du Conseil constituait un net progrès et il a marqué son approbation en ce qui touche la volonté du Ministère de participer de bonne foi dans le processus de consultation.

Le Sous-secrétaire, M. Basil Robinson, a appuyé les sentiments de M. MacEachen. Il a ajouté que le Ministère exigeait beaucoup de ses employés et qu'en contrepartie, le Ministère reconnaissait qu'il avait envers eux une responsabilité plus grande. Il a déclaré que le Ministère serait représenté au Conseil par des personnes en situation d'autorité.

Au nom de l'Association des économistes, sociologues et statisticiens, son président, M. Ken Eaton, a exprimé son soutien à l'oeuvre du CMAE. Il a fait remarquer que la participation du Ministre à la signature du Mandat manifestait l'importance que le Ministère attache aux bonnes relations de travail.

M. Claude Edwards, président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, a exprimé son espoir que l'exemple donné par le Ministère afin de réduire les risques de confrontation et d'encourager des relations patronales-syndicales constructives, aurait un effet d'entraînement dans les secteurs public et privé.

Parmi les autres signataires du Mandat, on comptait M. Sid Harris, président de l'Association professionnelle des agents du service extérieur, M. Chesley Lockhart, président de l'Institut professionnel du service public du Canada et M. Raymond Charron, administrateur-adjoint de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité.